



Conférence: La loi du 4 avril 2019 - Abus de dépendance économique, clauses abusives et pratiques du marché déloyales entre entreprises

23 septembre 2019

Université Saint-Louis - Bruxelles, bd du jardin Botanique 43 - 1000 Bruxelles (Salle des Examens – 2^e étage)

Organisateurs : UCLouvain (Crides) et Université Saint-Louis - Bruxelles (Cepri), avec la collaboration du Ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants et des PME

PROGRAMME

Présidence

Dejan Savatic, Président du Tribunal de l'entreprise du Brabant wallon

18.00 Introduction générale à la réforme du Code de droit économique et l'abus de dépendance économique

Julie Léonard, Conseillère, Service de la Concurrence, DG Réglementation économique, SPF Economie

Emmanuel Pieters, Chef de cabinet adjoint du Ministre fédéral des PME

18.20 Clauses abusives entre entreprises

Henri Culot, Professeur à l'UCLouvain et à l'Université Saint-Louis, avocat au barreau de Bruxelles

18.40 Pratiques déloyales entre entreprises

Thierry Léonard, Professeur à l'Université Saint-Louis, avocat au barreau de Bruxelles

19.00 Contrôle et sanctions

Christine Canazza, Conseiller du Ministre fédéral des PME

19.20 Conclusion par le président

19.40 Drink de clôture



INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse | Université Saint-Louis - Bruxelles, bd du jardin Botanique 43 - 1000 Bruxelles
(Salle des Examens – 2^e étage)

Inscription | [En ligne via le formulaire](#)

Droits d'inscription | 50 EUR

Paiement après réception de notre facture.

Gratuit pour les étudiants, les chercheurs et doctorants, le personnel de l'UCLouvain et de l'Université Saint-Louis

Formation permanente

OBFG / IEC : demandes en cours

IEC : numéro de formateur permanent A0124/2009

Contact catherine.vanderlinden@uclouvain.be